



TERRA-BOIS
COOPÉRATIVE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

Opportunités d'approvisionnement en forêt privée dans les Laurentides



Projet de stratégie industrielle

- Volet forêt privée -

Rapport final

Février 2015

Équipe de travail

Responsable du projet : M. Pierre Baril, directeur général de la coopérative Terra-Bois

Rédaction : M. David Armstrong, ingénieur forestier
M. Marc Champagne, technicien forestier

Cartographie - géomatique : M. David Armstrong, ingénieur forestier

Crédit photo en page couverture : Coopérative Terra-Bois

Remerciement

La coopérative Terra-Bois tient à remercier M. Benoit Bisailon et Mme Denise Julien de Signature Bois Laurentides pour leur précieuse collaboration ainsi que les industries forestières suivantes : la papetière Domtar de Windsor, la scierie Carrière de Lachute, la scierie Commonwealth Plywood de Mont Laurier, Uniboard Canada, la scierie Forex de Ferme Neuve, Forex Bois noble Ka'n'enda, la scierie Crête de Saint Faustin-Lac Carré et Lousianna Pacific de Bois-Franc, pour leur engagement et leur support financier dans ce projet. Nous tenons également à souligner l'implication financière du ministère de l'Économie, de l'innovation et des Exportations du Québec et de la CRE des Laurentides à travers les engagements financiers du programme destiné aux créneaux Accord.

Comment citer ce document :

Coopérative Terra-Bois, 2015. Opportunités d'approvisionnement en forêt privée dans les Laurentides. 14 pages + annexes

Table des matières

Préambule	1
Réalisation des mandats	2
A. Paramètres considérés pour l'analyse	3
B. Analyse du contenu des feuillets du 4e décennal du territoire.....	4
C. Localisation des zones les plus intéressantes pour la récolte.....	5
D. Volumes exploitables par groupe d'essence.....	5
E. Les coûts d'exploitation actuels par zone en fonction des marchés.....	8
F. Les secteurs à prioriser pour les prochaines années.....	10
G. En conclusion	11

Tableaux

Tableau 1	Volumes de bois dans les massifs de forêts matures de 10 ha et plus.....	7
Tableau 2	Frais de transport moyens ($\$/m^3$).....	9
Tableau 3	Frais de récolte moyens ($\$/m^3$).....	9
Tableau 4	Frais d'exploitation moyens totaux ($\$/m^3$).....	10

Annexes

Annexe 1	Liste des feuillets analysés pour les fins de l'étude.....	13
Annexe 2	Les cartes analysées.....	14

Préambule

La mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, la reprise économique et la vigueur des marchés ressentie obligent les industriels du secteur forestier à examiner de près la façon dont leur industrie sera approvisionnée dans l'avenir et ce, autant en forêt publique qu'en forêt privée.

C'est dans cette perspective que certains industriels, membres de Signature Bois Laurentides, ont déposé un projet intitulé « Stratégie industrielle régionale » afin d'explorer ces nouvelles avenues d'approvisionnement. Avec le déploiement de cette stratégie, l'industrie forestière vise à se doter d'une stabilité dans son approvisionnement, d'une diversité au niveau des besoins en volumes de bois et de profiter pleinement de la relance.

Afin d'explorer ces avenues en territoire privé, la coopérative de propriétaires de boisés Terra-Bois entend, par la réalisation de ce mandat, « *préciser les volumes par groupes d'essences qui pourraient être mis en marché en provenance du territoire privé des Laurentides au cours des prochaines années* ».

Dans un deuxième temps, la coopérative Terra-Bois a mandaté un consultant afin d'avoir un avis externe concernant les conditions à mettre en œuvre pour favoriser la mise en marché des volumes disponibles à la récolte. Le rapport final produit par la firme Groupe DDM de Québec a été transmis à Signature Bois Laurentides en décembre dernier.

À terme, les conclusions de ce mandat devraient permettre aux industriels concernés d'avoir une image plus précise des volumes de bois disponibles qui pourraient venir du territoire privé des Laurentides et d'avoir une meilleure idée des coûts d'exploitation.

Réalisation des mandats

Pour ce faire, le volet forêt privée du projet de *Stratégie industrielle régionale* a été divisé en 2 interventions.

Le premier mandat est réalisé entièrement par la coopérative Terra-Bois et comprend 8 étapes soient ;

- A. Définir les paramètres à considérer dans l'analyse des feuillets cartographiques;
- B. Analyser le contenu des feuillets cartographiques du 4ème décennal du territoire;
- C. Localiser les zones les plus intéressantes pour la récolte;
- D. Déterminer les volumes exploitables par groupe d'essence;
- E. Établir les coûts d'exploitation actuels par zone en fonction des marchés;
- F. Établir les secteurs à prioriser pour les prochaines années;
- G. Rédaction du rapport et production des cartes;
- H. Discussions, rencontres, présentation et diffusion;

En deuxième lieu, un mandat est octroyé à une firme externe, ayant un bagage comme consultant en économie forestière, afin de déterminer ***les conditions économiques et de faisabilité pour favoriser la mise en marché des bois de la forêt privée dans les Laurentides.***

L'ensemble du travail a été réalisé entre la période de septembre 2014 et février 2015.

A. Paramètres considérés pour l'analyse

L'un des éléments qui sert de prémisse au travail d'analyse est le fait de rechercher à travers une analyse des feuillets cartographiques, les forêts dites matures. L'analyse de ce type de forêts permet d'évaluer, non seulement, les boisés qui offrent un plus grand potentiel de récolte économiquement viable, mais également de faire ressortir les plus grands potentiels de sciage et déroulage pouvant être mis en marché dans ces states au cours des prochaines années.

Nous les avons divisées en trois grandes classes :

- i. Les forêts résineuses ou mélangées à dominance résineuse de classe d'âge jeune inéquienne, vieille inéquienne ou 50 ans et plus. Elles sont minimalement de densité B (idéalement de densité A) et de classe de hauteur 3 (12 à 17 mètres).
- ii. Les forêts de feuillus tolérants ou mélangées à dominance de feuillus tolérants (érablière, chênaie, bétulaie jaune, etc..) de classe d'âge jeune inéquienne, vieille inéquienne ou 50 ans et plus. Elles sont minimalement de densité B (idéalement de densité A) et de classe de hauteur 3 (12 à 17 mètres).
- iii. Les forêts de feuillus intolérants ou mélangées à dominance de feuillus intolérants (érablière rouge à feuillus intolérants, peupleraie, bétulaie blanche, etc..) de classe d'âge jeune inéquienne, vieille inéquienne ou 50 ans et plus. Elles sont minimalement de densité B (idéalement de densité A) et de classe de hauteur 3 (12 à 17 mètres).

Afin d'évaluer, d'une façon somme toute relativement précise, les superficies disponibles à la récolte, nous avons soustrait certaines superficies jugées «inopérantes» en raison de contraintes que nous avons établies à l'interne.

Voici donc, les contraintes établies :

- iv. Lacs et cours d'eau: Sur les lacs et plans d'eau d'importance, c'est-à-dire ceux ayant un toponyme (ayant un nom) dans les banques de données utilisées, nous avons appliqué une bande de protection riveraine de 30 mètres. Pour les lacs de moindre importance, donc sans toponyme, nous avons appliqué une bande riveraine de 15 mètres. Les bandes de protection établies ne touchent cependant pas la couche linéaire des ruisseaux.

- i. Milieux humides: à l'instar des lacs et cours d'eau de moindre importance, nous avons décidé d'appliquer une bande de protection de 15 mètres au pourtour de ces milieux sensibles de plus en plus protégés par les instances municipales.
- ii. Routes: la couche des routes étant linéaire, ce qui ne lui confère aucune surface, nous savons bien qu'une route traversant une forêt est une perte de volume nette. Nous avons donc appliqué une bande de soustraction de superficies forestières de 20 mètres de part et d'autre des lignes représentant les chemins, routes et rues. Ce 20 mètres comprend la superficie occupée par la route elle-même, mais elle comprend également une bande de protection des impacts visuels des travaux de récolte.
- iii. Bâtiments: les bâtiments représentés par des couches géomatiques de points, de lignes et de polygones ont également fait l'objet des éléments analysés et qui ont été pris en compte. En effet, nous avons soustrait tout autour des bâtiments, un rayon de 50 mètres. Le fait demeure, une des contraintes majeures des travaux en forêt privée, c'est qu'ils se réalisent près des gens qui habitent ce territoire et que le seul son d'une scie à chaîne peut entraîner des frictions et des tensions entre voisins et les autres usagers du territoire.
- iv. Pentes fortes: bien entendu, les opérations forestières sont limitées par la pente retrouvée sur les flancs des montagnes, dans les coulées des basses terres. Pour cette raison, nous avons soustrait toutes les superficies où la pente était supérieure à 35%. Ce chiffre a été validé à l'aide de nos propres données à l'interne en fonction des secteurs que nous avons habitude d'exclure de nos propres secteurs de coupes. Ceci bien sûr, en considérant que la quasi-totalité de nos opérations sont exécutées de façon non-mécanisées.

B. Analyse du contenu des feuillets du 4e décennal du territoire

Le territoire des Laurentides est couvert par 57 feuillets écoforestiers. Après analyse de la situation, nous avons convenu de ne garder que les feuillets ayant plus de 10% de leur superficie sous tenure privée réduisant ainsi le nombre à 47 feuillets. La liste de ses 47 feuillets est présentée à l'annexe 1. Tous ces feuillets ont été traités à partir des critères énumérés précédemment.

C. Localisation des zones les plus intéressantes pour la récolte

Après avoir fait ressortir les forêts dites matures, nous avons convenu de cerner les massifs forestiers les plus intéressants, c'est-à-dire ceux qui sont exploitables de façon viable.

Nous avons donc isolé les grands massifs forestiers de plus de 10 hectares (secteurs hachurés sur les cartes) pour chacune des trois grandes classes énumérées précédemment ou dont la somme des massifs regroupés est plus grande que 10 hectares. Vous trouverez l'ensemble de ces cartes à l'annexe 2.

Les forêts résineuses (couleur verte sur les cartes)

Les forêts de feuillus tolérants (couleur jaune sur les cartes)

Les forêts de feuillus intolérants (couleur rouge sur les cartes)

D. Volumes exploitables par groupe d'essence

Les volumes issus de la présente étude ont été calculés à partir des tables de volumes utilisées pour établir la possibilité forestière pour le territoire de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides.

Notre analyse démontre qu'un volume sur pied global de **29 316 188 m³, accessible dans les massifs de forêts matures de dix hectares et plus**, serait disponible. Les volumes sont présentés au tableau 1.

En comparaison, l'étude sur le calcul de la possibilité forestière pour le territoire des Laurentides de 2014, réalisée par la Fédération des producteurs forestiers du Québec et de WSP Canada inc.¹ pour le compte de l'Agence des forêts privée des Laurentides, conclue à un volume total de 65 366 809 m³ de bois toutes essences et tous âges confondus (incluant les plantations) et établit la possibilité forestière annuelle à 1 285 489 m³.

Nous croyons également que le volume identifié dans ces massifs demeure tout de même assez conservateur. Voici quelques mesures qui nous permettent cette affirmation :

¹ Fédération des producteurs forestiers du Québec et WSP Canada inc. 2014. Détermination de la possibilité de récolte forestière régionale. 18 pages

- **L'aire d'étude** : Nous avons mené l'étude sur 47 des 57 feuillets écoforestiers qui couvrent la forêt privée du territoire des Laurentides, car nous avons concentré nos efforts sur les feuillets qui comptaient un minimum de 10 % de forêts privées.
- **Les caractéristiques des forêts retenues** : Les forêts matures relevées dans la présente étude comptent uniquement les forêts de densité A et B (pourcentage de couvert forestier supérieur à 60 %) et de hauteur 1, 2 ou 3 (12 mètres et plus).
- **L'abandon de superficie de forêts matures dans notre calcul** : Les massifs forestiers retenus pour la présente étude sont inclus à l'intérieur de massifs faisant plus de dix hectares. C'est donc dire qu'il reste plusieurs îlots faisant moins de dix hectares qui n'ont pas été considérés dans notre calcul.
- **Une validation terrain** : Certains terrains ou territoires connus de l'équipe technique de la coopérative ont été comparés afin de vérifier la véracité des volumes. Il ne semble pas y avoir de surestimation.
- **Les contraintes à l'exploitation** : Les contraintes, ou exclusions, appliquées aux superficies de forêts matures répertoriées, considèrent un ensemble de facteurs (lacs et cours d'eau, milieux humides, routes, bâtiments, pentes fortes) qui pourraient renfermer certains volumes exploitables.

Tableau 1 - Volumes de bois dans les massifs de forêts matures de 10 ha et plus

Type de couvert	Groupe d'essences	volume (m ³)	Volume total (m ³)	Superficie (ha)
Feuille	Autres feuillus	3 168 279	17 904 422	108 265
	Autres résineux	650 616		
	Bouleau jaune	1 403 806		
	Bouleau à papier	829 823		
	Érable rouge	1 927 932		
	Érable à sucre	7 630 222		
	Peupliers	1 137 689		
	Pins blanc et rouge	72 254		
	Sapin, épinettes, pin gris	1 083 801		
Mélangé	Autres feuillus	824 262	10 243 191	63 413
	Autres résineux	1 186 895		
	Bouleau jaune	875 951		
	Bouleau à papier	558 520		
	Érable rouge	1 560 862		
	Érable à sucre	1 192 012		
	Peupliers	1 007 824		
	Pins blanc et rouge	579 128		
	Sapin, épinettes, pin gris	2 457 737		
Résineux	Autres feuillus	47 270	1 168 575	7 390
	Autres résineux	221 700		
	Bouleau jaune	37 865		
	Bouleau à papier	47 080		
	Érable rouge	79 586		
	Érable à sucre	48 966		
	Peupliers	51 585		
	Pins blanc et rouge	152 614		
	Sapin, épinettes, pin gris	481 909		
Tous	Autres feuillus	4 039 811	29 316 188	179 068
	Autres résineux	2 059 211		
	Bouleau jaune	2 317 622		
	Bouleau à papier	1 435 423		
	Érable rouge	3 568 380		
	Érable à sucre	8 871 200		
	Peupliers	2 197 098		
	Pins blanc et rouge	803 996		
	Sapin, épinettes, pin gris	4 023 447		

E. Les coûts d'exploitation actuels par zone en fonction des marchés

À cette étape, après avoir ciblé les massifs les plus intéressants, il devenait pertinent d'établir des coûts d'exploitation moyens (coupe et transport) pour différents secteurs du territoire. Parmi une multitude d'éléments, la rentabilité des opérations est un facteur déterminant pour convaincre un propriétaire de boisé de récolter du bois. Cette analyse a permis de connaître les coûts moyens d'exploitation et ainsi permettre de cibler les secteurs les plus susceptibles de dégager une meilleure profitabilité pour les producteurs. Par contre, il faut également tenir compte des autres éléments, comme la réglementation municipale, qui ont une grande influence sur les coûts d'exécution et sur la viabilité de certaines opérations.

Pour mieux comprendre la dynamique dans le territoire, nous avons réalisé un tableau dans lequel nous avons considéré certaines villes où des usines s'approvisionnant de la forêt privée sont localisées. Nous avons, par la suite, établi 10 secteurs des Laurentides afin de connaître le coût moyen par nature des produits. Il est important de mentionner qu'il s'agit de frais d'exploitation moyens, une multitude de facteurs pouvant interagir sur les coûts de production.

Malgré l'implication et l'intérêt de la Papetière Domtar dans ce dossier, nous n'avons pas considéré l'usine de Windsor dans les tableaux compte tenu qu'il n'y a actuellement aucune entente de convenue entre celle-ci et le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle. Par contre, nous croyons qu'il serait intéressant que les parties en viennent à un accord de façon à favoriser les livraisons de bois soit directement à l'usine ou par la mise en place d'une cour de transbordement pour le territoire.

Vous trouverez donc aux tableaux 2, 3, et 4 les frais de transport, de récolte et les frais d'exploitation moyens² par ville cible choisie et pour les différents produits. Afin de pouvoir uniformiser l'ensemble des éléments, les volumes ont tous été convertis en mètre cube solide. Les facteurs de conversion se retrouvent au bas des tableaux.

On observe certains écarts dans l'analyse des résultats. Au-delà des difficultés concernant la collecte des données, nous croyons qu'il serait pertinent dans l'avenir d'approfondir certains aspects dont celui concernant la gestion du transport notamment, en ce qui concerne la notion du « plein chargement en tout temps » (voyages de retour).

2 A) Il est important de considérer ces coûts avec une certaine réserve compte tenu de la faible participation à la récolte des informations.

B) De plus, les frais mentionnés ne considèrent pas les redevances payées au producteur, le coût des infrastructures, la nature des travaux et les frais liés à la réglementation municipale.

C) L'écart observé pour les coûts de récolte dans le sciage résineux résulte de la différence entre un approvisionnement en longueur et un approvisionnement en bois court (tronçonné)

Tableau 2 - Frais de transport moyens (\$/m3)

		Thurso	Bois-Franc	Lachute	Mont-Laurier	Ferme-Neuve	St-Faustin
		Pâte feuillue	Panneaux	Sciage -Déroutage	Sciage -Déroutage	Sciage résineux	Sciage résineux
		Fortress Cellulose spécialisée	Louisiana Pacifique	Scierie Carrière	Commonwealth Plywood	Forex Ferme-Neuve	Groupe Crête
					Forex Ka'n'enda		
Secteur Nord	Mont-St-Michel	22,32 \$	13,00 \$	21,75 \$	10,74 \$	7,43 \$	17,18 \$
	Mont-Laurier	20,08 \$	11,07 \$	21,75 \$	10,46 \$	7,61 \$	17,18 \$
	Kiamika	18,96 \$	13,00 \$	20,62 \$	10,69 \$	8,71 \$	17,18 \$
	La Minerve	20,08 \$	16,87 \$	17,27 \$	15,61 \$	12,15 \$	11,54 \$
	Notre-Dame-du-Laus	15,61 \$	14,94 \$	20,62 \$	13,38 \$	11,30 \$	20,52 \$
Secteur Sud	Mont-Tremblant	22,54 \$	25,00 \$	16,00 \$	15,00 \$	16,09 \$	13,00 \$
	St-Jérôme	21,39 \$	28,00 \$	15,00 \$	23,00 \$	24,35 \$	14,00 \$
	Lachute	20,81 \$	29,00 \$	14,00 \$	24,00 \$	25,22 \$	15,00 \$
	Grenville	19,65 \$	29,00 \$	14,00 \$	24,00 \$	25,22 \$	15,00 \$
	Oka	20,23 \$	30,00 \$	14,00 \$	25,00 \$	25,22 \$	15,00 \$
Facteur de conversion		1TM= 0.865m ³ 1000 pmp=5m ³	1TM=1m ³	1000 pmp=5m ³ 1TM= 0.865m ³	1000 pmp=5m ³ 1TM= 0.865m ³	1TM= 1.15m ³	1000 pmp=5m ³

Tableau 3 – Frais de récolte moyens (\$/m3)

		Thurso	Bois-Franc	Lachute	Mont-Laurier	Ferme-Neuve	St-Faustin
		Pâte feuillue	Panneaux	Sciage/Déroutage	Sciage/Déroutage	Sciage résineux	Sciage résineux
		Fortress Cellulose spécialisée	Louisiana Pacifique	Scierie Carrière	Commonwealth Plywood	Forex Ferme-Neuve	Groupe Crête
					Bois Ka'n'enda		
Secteur Nord	Mont-St-Michel	23,76 \$	20,55 \$	30,87 \$	30,87 \$	27,31 \$	34,21 \$
	Mont-Laurier	23,76 \$	20,55 \$	30,87 \$	30,87 \$	27,31 \$	34,21 \$
	Kiamika	23,76 \$	20,55 \$	30,87 \$	30,87 \$	27,31 \$	34,21 \$
	La Minerve	23,76 \$	20,55 \$	30,87 \$	30,87 \$	27,31 \$	34,21 \$
	Notre-Dame-du-Laus	23,76 \$	20,55 \$	30,87 \$	30,87 \$	27,31 \$	34,21 \$
Secteur Sud	Mont-Tremblant	21,97 \$	19,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
	St-Jérôme	20,81 \$	18,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
	Lachute	20,81 \$	18,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
	Grenville	20,81 \$	18,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
	Oka	20,81 \$	18,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
Facteur de conversion		1TM= 0.865m ³ 1000 pmp=5m ³	1TM=1m ³	1000 pmp=5m ³ 1TM= 0.865m ³	1000 pmp=5m ³ 1TM= 0.865m ³	1TM= 1.15m ³	1000 pmp=5m ³

Tableau 4 - Frais d'exploitation moyens totaux (\$/m³)

		Thurso	Bois-Franc	Lachute	Mont-Laurier	Ferme-Neuve	St-Faustin
		Pâte feuillue	Panneaux	Sciage/Déroulage	Sciage/Déroulage	Sciage résineux	Sciage résineux
		Fortress Cellulose spécialisée	Louisiana Pacifique	Scierie Carrière	Commonwealth Plywood	Forex Ferme-Neuve	Groupe Crête
					Bois Ka'n'enda		
secteur Nord	Mont-St-Michel	46,08 \$	33,55 \$	52,61 \$	41,61 \$	34,75 \$	51,39 \$
	Mont-Laurier	43,84 \$	31,62 \$	52,61 \$	41,33 \$	34,92 \$	51,39 \$
	Kiamika	42,72 \$	33,55 \$	51,49 \$	41,56 \$	36,03 \$	51,39 \$
	La Minerve	43,84 \$	37,42 \$	48,14 \$	46,47 \$	39,46 \$	45,75 \$
	Notre-Dame-du-Laus	39,36 \$	35,49 \$	51,49 \$	44,24 \$	38,62 \$	54,73 \$
Secteur Sud	Mont-Tremblant	44,51 \$	44,00 \$	47,00 \$	46,00 \$	49,09 \$	46,00 \$
	St-Jérôme	42,20 \$	46,00 \$	46,00 \$	54,00 \$	57,35 \$	47,00 \$
	Lachute	41,62 \$	47,00 \$	45,00 \$	55,00 \$	58,22 \$	48,00 \$
	Grenville	40,46 \$	47,00 \$	45,00 \$	55,00 \$	58,22 \$	48,00 \$
	Oka	41,04 \$	48,00 \$	45,00 \$	56,00 \$	58,22 \$	48,00 \$
Facteur de conversion		1TM= 0.865m ³	1TM=1m ³	1000 pmp=5m ³	1000 pmp=5m ³	1TM= 1.15m ³	1000 pmp=5m ³
		1000 pmp=5m ³		1TM= 0.865m ³	1TM= 0.865m ³		

F. Les secteurs à prioriser pour les prochaines années

À l'élaboration du projet, il avait été convenu d'établir des secteurs à prioriser pour les cinq prochaines années. L'identification et la localisation des massifs de 10 hectares et plus de forêts matures constituent la première étape de priorisation des secteurs à cibler au cours des prochaines années. Nous croyons que ces secteurs de plus grandes superficies représentent les meilleurs potentiels de viabilité. De plus, on pourrait également identifier les secteurs ayant les plus faibles coûts d'exploitation comme étant des zones à prioriser.

Toutefois, pour accentuer la priorisation, ces facteurs ne suffisent pas en forêt privée. Le processus de récolte de volume provenant de ces forêts est sujet à d'autres éléments importants à considérer. Par exemple, cette première analyse nous indique notamment, qu'on observe une forte présence de massifs boisés matures dans des secteurs où la pression des autres utilisateurs (ex. villégiateurs, etc.) est forte. Il s'agit donc de développer une approche pour que ces massifs puissent aussi contribuer à la relance du secteur forestier des Laurentides.

Pour favoriser la récolte et la mise en marché des bois de ces importants massifs vers les industries de notre territoire, une priorité devrait être accordée à la mise en œuvre de mécanismes d'éducation et de représentation pour mettre en place les meilleures conditions pour accroître les volumes de récolte. Nous croyons que des initiatives doivent être encouragées afin

de rejoindre autant les décideurs et administrateurs du monde municipal que les propriétaires forestiers eux-mêmes.

G. En conclusion

Au Québec, on ne connaît souvent de la forêt privée que sa possibilité annuelle, le nombre de propriétaires de boisés qui la possèdent et les difficultés de mettre ce bois en marché. Avec la reprise qui s’amorce et les opportunités qui se présentent, il est essentiel pour notre territoire de chercher à mieux connaître ce potentiel que l’on retrouve dans la forêt privée.

Dans un premier temps, ce projet a permis de mieux cibler et localiser les secteurs de forêts dites matures et de déterminer les massifs de peuplements de plus de 10 ha, présentant les meilleurs potentiel de récolte. Le résultat évalue ce potentiel pour notre territoire à un volume de 29 316 188 m³ pour l’ensemble de ces massifs. Dans un deuxième temps, le Groupe DDM a aussi émis un « Avis sur les conditions favorisant la mise en marché des bois provenant de la forêt privée des Laurentides ». Cet avis permet maintenant de mieux cibler les actions à favoriser pour accroître la récolte en forêt privée.

Comme proposé par le Groupe DDM, l’une des pistes qui semble faire consensus est la formation et l’information à dispenser autant aux dirigeants municipaux qu’aux propriétaires de boisés.

En effet, ces forêts privées sont soumises aux règlements et aux divers plans d’aménagement des différentes administrations municipales (municipalités, MRC). Des efforts importants devront être déployés pour aller à la rencontre des administrateurs et décideurs municipaux afin de mettre en place de véritables liens de communication entre ces derniers, les intervenants forestiers et les propriétaires de boisés.

Tel que démontré dans le dernier sondage du plan de protection et de mise en valeur pour les Laurentides, à peine 25% des propriétaires de boisés du territoire connaissent l’existence des différents programmes d’aide gouvernementaux. Bien que ces programmes ne constituent pas l’unique solution, ils contribuent à une meilleure rentabilité des projets (une source importante de mobilisation à la récolte) et rassurent les propriétaires. Ici aussi, des efforts importants et concertés des intervenants forestiers (ex. les industriels forestiers, l’Agence, etc.) devront être déployés pour informer ces propriétaires de boisés, des différents aspects de la mise en valeur de leur boisé.

Enfin, depuis plusieurs années, la morosité dans le secteur forestier semble avoir installé une forme de repli des producteurs et les industriels. Une relance économique, menant à son tour, à une reprise des activités en forêt privée doit aussi passer par une conciliation des ambitions de tous les acteurs forestiers et le rétablissement d'un lien d'affaire entre les parties.

Selon les statistiques provenant des rapports annuels de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides, en 2012, les propriétaires de boisés ont mis en marché 72 520 m³ alors que 9 ans auparavant, le volume atteignait 407 903 m³. À la fin des années 90, nous avons même mis en marché plus de 500 000 m³! Tout ce bois qui provenait de la forêt privée était acheminé vers les différentes usines de transformation (sans compter le bois de chauffage).

Grâce à ce projet qui a établi la localisation des secteurs les plus prometteurs et les volumes qui s'y retrouvent, avec des conditions propices et des efforts de concertation, il nous est permis de croire que les activités de récolte en forêt privée dans la région des Laurentides pourraient de nouveaux jouer un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement des différentes usines de transformation et dans notre économie régionale.

Annexe 1 – Liste des feuillets analysés pour les fins de l'étude

31G08NE, Vaudreuil-Dorion
31G09NE, Mirabel
31G09NO, Lachute
31G09SE, Saint-Placide
31G09SO, Saint-André-Est
31G10NE, Calumet
31G10NO, Montebello
31G10SE, Grenville
31G15NE, Huberdeau
31G15NO, Saint-Émile-de-Suffolk
31G15SE, Grand lac MacDonald
31G16NE, Sainte-Adèle
31G16NO, Saint-Adolphe-d'Howard
31G16SE, Saint-Jérôme
31G16SO, Lac Louisa
31H12NO, Sainte-Thérèse
31H12SO, Laval
31H13NO, Saint-Calixte-de-Kilkenny
31H13SO, Sainte-Anne-des-Plaines
31J01NE, Sainte-Lucie-des-Laurentides
31J01NO, Saint-Faustin-Lac-Carré
31J01SE, Val-David
31J01SO, Sainte-Agathe-des-Monts
31J02NE, Mont-Tremblant
31J02NO, Lac Labelle
31J02SE, Saint-Jovite
31J02SO, Saint-Rémi-d'Amherst
31J03NE, Lac Gagnon
31J04NE, Réservoir aux Sables
31J04SE, Notre-Dame-du-Laus
31J05NE, Lac-des-Îles
31J05SE, Notre-Dame-de-Pontmain
31J06NE, Lac Nominique
31J06NO, Kiamika
31J06SE, Lac Montjoie
31J06SO, Grand lac du Cerf
31J07NO, L'Annonciation
31J07SE, Labelle
31J07SO, La Macaza
31J10SO, L'Ascension
31J11NO, Ferme-Neuve
31J11SE, Guénette
31J11SO, Mont-Laurier
31J12NE, Lac Windigo
31J12SE, Mont-Laurier
31J14NO, Sainte-Anne-du-Lac
31J14SO, Mont-Saint-Michel

Annexe 2 – Les cartes écoforestières du 4ème décennal traitées